

PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale du 21 octobre 2021
tenue dans les locaux de la salle Georges Giroud à Gap

Ordre du jour

- 1/ Élection du secrétaire de séance
- 2/ Rapports moral et d'activités
- 3/ Rapport financier et compte de l'exercice clos
- 4/ Rapport d'orientation
- 5/ Projet budget 2021
- 6/ Renouvellement des membres du comité directeur
- 7/ Renouvellement du (des) vérificateur (s) aux comptes
- 8/ Fixation du montant des cotisations annuelles des membres
- 9/ Questions diverses

L'assemblée générale débute à 14 H 15

En préambule le président Stéphane Vial-Jaime précise que pour que l'assemblée générale puisse se tenir, il faut que deux conditions soient réunies

1. que le pourcentage d'adhérents externes n'excède pas 30 %, ce qui est le cas. En effet, il y a 30 adhérents de cette catégorie, représentant donc 17 %.
2. que le quorum de 20% soit atteint, soit 35 personnes présentes ou représentées sur les 173 adhérents. L'assemblée compte 27 personnes présentes et 26 représentées soit 53 votes, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

Christine HENNE a été élue secrétaire de séance et rédige le présent compte-rendu

Le président Stéphane Vial-Jaime remercie tout d'abord les personnes présentes et notamment Mme Barthélémy, adhérente de l'ASCEE 05 et directrice adjointe de la DDT des Hautes-Alpes, représentant M. Thierry Chapel, directeur, retenu par ailleurs, les représentants des partenaires tels l'ASMA, le CLAS, la RSPG (Retraite sportive en Pays Gapençais).

Pierre Pascal, VP Culture, propose pour débiter un jeu baptisé Haïku et ski, à savoir un texte à compléter pendant l'AG par chacun à partir de 2 vers:

« mes pieds ne glissent pas
sur mes skis... »

1/ - Rapport moral

Le président expose le rapport moral qui cette année sera exceptionnellement mixé avec le rapport d'orientation. Il note une baisse des adhérents au niveau national comme au niveau local de l'ordre de 30% depuis 2009

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport moral est soumis à vote

Pour :

Contre :

Abstention:

Le rapport moral (annexe 1) est adopté à l'unanimité

2/ - Les rapports d'activités

Monique Pascal, secrétaire générale, présente les activités générales de l'association avec une mention particulière du fait du Covid qui a conduit à annuler de nombreuses activités.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport moral est soumis à vote

Pour :

Contre :

Abstention:

Le rapport d'activités générales (annexe 2) est adopté à l'unanimité.

Claudie Rovera, vice-présidente adjointe Sport présente le rapport de son secteur ; elle montre les maillots à destination des membres de la section course à pied, achetés et floqués au nom des 50 ans de l'Ascee.

Il est précisé que les tennis ont été mis à disposition de l'association « Fête le Mur », association d'éducation et d'insertion des jeunes de quartiers prioritaires (association créée par Yannick Noah)

le rapport est soumis au vote: il est adopté à l'unanimité

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'activités « Sport » est soumis à vote (annexe 3)

Pour :

Contre :

Abstention:

Le rapport d'activités « Sport » (annexe 3) est adopté à l'unanimité.

.Pierre Pascal, vice-président Culture présente le rapport de son secteur

Il ajoute une présentation du projet « les seigneurs de Peyre » pour lequel un ouvrage est en cours d'élaboration ; une souscription est ouverte à raison de 15 € jusqu'au 30/11. Un test sur le choix de la couverture du livre est fait auprès des personnes présentes à l'AG.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'activités « Culture » est soumis au vote

Pour :

Contre :

Abstention:

Le rapport d'activités « culture » (annexe 4) est adopté à l'unanimité.

Monique Pascal, vice-présidente Entraide présente le rapport de son secteur

la possibilité de participer cette année au parcours proposé par la ligue contre le cancer est suggérée aux adhérents

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'activités « Entraide » est soumis au vote

Pour :

Contre :

Abstention:

Le rapport d'activités « Entraide » (annexe 5) est adopté à l'unanimité.

3/ - Rapport financier et comptes de l'exercice clos

Lecture du rapport de vérification des comptes (annexe 6), par Anne-Marie Courme, vérificatrice aux comptes, faisant état de la bonne gestion des comptes de l'association pour l'exercice clos. Il est proposé le quitus suite à l'analyse des pièces comptables faite le 20/10/2021 en présence de Sandra Toulouse, 2^e vérificatrice et Sophie Deschamps, trésorière.

Sophie Deschamps, trésorière, présente le compte de résultat 2020. avec une nouvelle ventilation des postes de dépenses et recettes selon les recommandations de la trésorière de la fédération qui est intervenue puisque l'accès à la comptabilité est bloqué depuis le mois d'août suite à un problème informatique.

Au final on constate que la trésorerie est stable avec un fonds de l'ordre de 30 000 € et que l'emprunt pour l'unité d'accueil d'Orcières s'est terminé début 2021 ; il nous a été conseillé de modifier l'amortissement de ce bien immobilier sur 10 ans encore alors qu'il n'avait été prévu que sur la même durée que l'emprunt soit 7 ans.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux votes

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 (annexes 7a, 7b, 7c, 7d) tels qu'ils ont été arrêtés et donne le quitus au comité directeur de l'association.

Pour : Contre : Abstention:

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4/ - Rapport d'orientation

Le président rappelle que le rapport d'orientation figurait dans le rapport moral. Les présents n'ayant formulé aucune question, ce rapport est soumis au vote.

Pour : Contre : Abstention:

Ce rapport d'orientation (annexe 1) est adopté à l'unanimité.

5/ - Projet de budget 2021

Le président et la trésorière présentent le budget prévisionnel établi à partir du bilan de 2020.

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel (annexe 8) qui fait apparaître un total de dépenses de 28 285 € (montant total des dépenses prévisionnelles) et un total de recettes de 28 285 € (montant total des recettes prévisionnelles).

Pour : Contre : Abstention:

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6/ - Renouvellement des membres du comité directeur

Le président explique que le comité, à la seule comptabilisation des candidatures parvenues ce jour, sera constitué de 15 personnes mais qu'il peut atteindre 21 personnes donc toute candidature est la bienvenue. L'appel à candidature n'en a suscité aucune de plus que les 4 recensées ce jour. Le comité directeur est renouvelable par tiers lors de l'assemblée générale.

Il y a 5 sortants :

Éric Barthe-Lavail, Marie-Lou Lato, Stéphane Vial-Jaime, Philippe Léger, Christine Henne

Se représentent : Éric Barthe-Lavail, Stéphane Vial-Jaime, Christine Henne

Un nouveau candidat se propose : Stéphane Blanc

Résultat des votes :

Eric BARTHE-LAVAIL	53 voix	Élu pour un mandat de 3 ans
Stéphane BLANC	53 voix	Élu pour un mandat de 3 ans
Christine HENNE	53 voix	Élue pour un mandat de 3 ans
Stéphane VIAL-JAIME	53 voix	Élu pour un mandat de 3 ans

7/ - Renouvellement des vérificateurs aux comptes

Étant précisé que Sandra Toulouse, vérificatrice aux comptes de l'exercice 2020, ne nous a pas fait part de son souhait de se représenter, un appel à candidatures est lancé pour un mandat d'un an.

Anne-Marie COURME et Annie LEAUTIER sont candidates. Toutes deux ne sont pas membres du comité directeur et sont adhérentes actives.

Résultat des votes

Anne-Marie COURME	53 voix	Élue pour un mandat de 1 an
Annie LEAUTIER	53 voix	Élue pour un mandat de 1 an

8/ - Fixation du montant des cotisations annuelles des membres

Résolution :

Sur proposition du comité directeur de l'association, l'assemblée générale décide de ne pas modifier le montant de la cotisation annuelle de ses membres pour l'exercice 2021

Adhérents internes : Catégorie A : 22 € - Catégorie B : 18 € - Catégorie C : 13 €

Adhérents externes : Individuel : 22 € - Couple : 35 € - famille : 40 €

Adhérents occasionnels : Individuel : 2 € - Famille : 5 €

Cette adhésion ne donne le droit de participer qu'à une seule activité dans l'année, librement choisie et ouverte aux adhérents occasionnels par les seules instances dirigeantes de l'ASCEE 05 (Comité directeur ou Bureau) sans aucune possibilité de recours.

Toute participation à une seconde activité au cours de la même année est conditionnée à une adhésion classique en fonction de son statut personnel (interne ou externe).

Pour :

53

Contre :

0

Abstention :

0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9/ - Questions diverses

Un appel aux suggestions est fait auprès des adhérents pour des animations et projets à mettre en place :

Louise évoque un carnaval spectaculaire qui se déroule au printemps à Pérouges (Ain)

L'ordre du jour étant épuisé, le président procède à la clôture de l'assemblée générale ordinaire, la séance étant levée à 17 H 15.

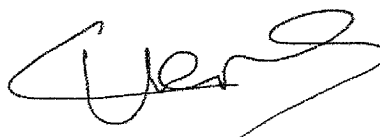
Il invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Le Président,



Stéphane VIAL-JAIME

La Secrétaire de séance,



Christine HENNE